

Objektyp: **Miscellaneous**

Zeitschrift: **Tracés : bulletin technique de la Suisse romande**

Band (Jahr): **128 (2002)**

Heft 17: **Technologies archéologiques**

PDF erstellt am: **10.07.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

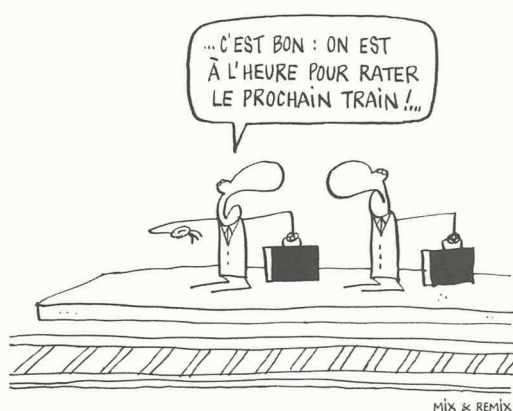
Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Une politique industrielle suisse?

PETIT CROQUIS DÉPLACÉ



Le titre mérite un énorme point d'interrogation. La Confédération entretient-elle une stratégie d'ensemble dans le domaine industriel? Elle le fait d'une certaine façon en agriculture ou dans les transports. Mais on serait bien en peine de décrire une telle stratégie en microtechnique ou en informatique, en télécommunications ou en chimie.

Il existe des pôles nationaux de recherche, mais leur choix contient une bonne dose de hasard et de connivences personnelles: efforts de quelques années sur un domaine, dus à la présence d'une personnalité scientifique ou d'un communicateur de talent. On est loin d'une stratégie d'ensemble, tenant compte des particularités du pays.

On peut énumérer les occasions ratées. Dès 1965, des industriels mettaient en garde le secteur horloger contre l'apparition des circuits intégrés. Ils n'ont pas été écoutés. En 1960 pourtant, la Suisse avait tous les atouts en main pour que le Jura devienne l'équivalent de la Silicon Valley. Même déficit de vision en ce qui concerne l'informatique dans les années 70, alors que le logiciel est le type même de produit développable en Suisse. Dans les années 80, on ne prévoit pas la montée en puissance des systèmes de communication. La Finlande invente *Nokia*, la Suisse oublie *Ascom*. À la même époque, les CFF privilégient *Rail 2000*, application laborieuse de techniques du XIX^e siècle, arrivées en bout de course, au lieu de se lancer dans l'aventure de *Swissmetro*.

Aujourd'hui, les défis se multiplient. Le génie génétique ouvre des perspectives aux secteurs pharmaceutique et agronomique, alors que les lois en préparation au parlement multiplient les obstacles légaux. La tentation du moratoire est omniprésente. Car la recherche présente des risques qu'il est tentant de faire courir par les autres pays. C'est donc l'obsession du statu quo qui dirige cette absence de politique.

Ce peu d'enthousiasme se mesure au déficit d'investissement. Durant la dernière décennie, la Confédération a laissé stagner les budgets de la formation et de la recherche, tandis que le nombre des étudiants augmentait (heureusement!). Le bilan est lourd: depuis 1990, les dépenses par étudiant ont diminué de 30%. Dans les pays concurrents, elles s'envolaient.

Les sauvetages in extremis de *Swissair* et d'*Expo.02* apportent la touche finale à ce tableau: plus de trois milliards ont été déboursés en pure perte pour des raisons de prestige uniquement. Ce pactole eût été plus judicieusement investi dans des industries de pointe.

Les deux chambres du parlement ont demandé à la quasi unanimité qu'un seul département fédéral soit désormais en charge de toute la formation, la recherche et le développement industriel. Reste à voir sur quoi débouchera l'application de cette décision dès décembre 2003...

ÉDITORIAL